# Les Yeux de son Maître





#### **Sommaire**

#### **ÉDITORIAL**

Paul CHARLES, Président de la FFAC<sup>(1)</sup>

#### DOSSIER

Les résultats de l'enquête OpinionWay 3-4 Anne VIOT, Chargée de mission de la FFAC

Depuis Fadja, mon retour à la vie active, sociale et sportive

Elisabeth LYE, Maîtresse de chien guide

Des acteurs engagés pour l'accessibilité au sein de l'OBAC

À Toulouse, des aménagements concertés pour une meilleure accessibilité des piscines 7

Magali DELMAS, Directrice Technique de l'École du Grand Sud-Ouest

Journée d'échange au Conseil Économique, Social et Environnemental 8 Pascale COTON, Vice Présidente CESE

Jurée d'Assise, une expérience citoyenne!

Propos recueillis par Anne VIOT, Chargée de mission à la FFAC

L'accessibilité ? Une démarche active de Laurence, socio-esthéticienne dans l'Ain

Valentine VALENTIN, Chargée de communication de l'Association de Lyon et du Centre-Est

10

#### LE MOT DE L'EXPERT

Promouvoir l'accessibilité pour mieux vivre ensemble

Interview de Brigitte THORIN, Déléguée ministérielle à l'Accessibilité

#### ACTUALITÉS

Des outils au service des professionnels 12

Stéphanie GONAND, Directrice Adjointe FFAC

#### HANDICAP

L'Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides d'Aveugles (ANMCGA) 13-14

Stéphane BOUTEMY, Chargé de communication de l'ANMCGA (2)

LE MOT DES LECTEURS 14

FÉDÉRATION 15



(1) FFAC : Fédération Française des Associations de Chiens guides d'avendes

(2) ANMCGA : Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides.

P.J. : courrier du Président, bulletin de soutien et enveloppe retour.

# ÉDITO



Paul CHARLES, Président de la Fédération Française des Associations de Chiens guides

d'aveugles (FFAC)

#### **NOTRE MISSION...**

Pour ce premier éditorial de l'année 2017, revenons aux bases, aux sources, aux fondements de ce que nous sommes et faisons. À vous qui me lisez, donateurs, bénévoles et acteurs de notre *Mouvement*, j'aimerais rappeler notre mission.

Nous avons une constitution, une dénomination et un objet social inscrits dans l'article 1 de nos statuts. Nous sommes la Fédération Française des Associations de chiens guides d'aveugles ou FFAC fondée en 1972. Ensemble, nous entrons dans une 45ème année d'existence et d'actions. Nous ne sommes pas seulement une association qui en

regroupe d'autres. Notre rôle est, je cite « d'aider les associations adhérentes à promouvoir et mettre en place les services qu'elles fournissent aux personnes déficientes visuelles pour favoriser leur autonomie, prioritairement par le moyen du chien guide ». Ainsi, nos priorités sont-elles clairement définies.

Les 3 principaux buts que nous nous sommes fixés sont les suivants :

- « Coordonner et valoriser au plan national l'action des associations d'éducation ainsi que celles des Éducateurs de Chiens Guides d'Aveugles par tous moyens propres à y concourir, notamment par l'information ».
- « Former et reconnaître tous nouveaux Éducateurs de Chiens Guides d'Aveugles ».
- → « Susciter la naissance de nouvelles Associations ou Écoles qui acceptent l'éthique en adhérant à la Charte de Déontologie, annexée au Règlement Intérieur » (en effet, celle-ci comporte 18 règles intangibles).

#### ... est ce que nous faisons!

Ce qui me frappe à la relecture de ces textes fondateurs, après avoir travaillé à l'élaboration de notre *Plan de développement* à 5 ans, puis à notre *Plan d'actions 2017* avec notre *Conseil d'Administration*, ainsi qu'à la lecture de ce numéro de *Les Yeux de son Maître*, c'est que c'est exactement ce que nous sommes en train de faire grâce à la générosité du public. **Avec vous, nos projets deviennent des réalités**.

Oui, notre Fédération se développe, s'agrandit.

Oui, elle le fait pour les personnes handicapées visuelles.

Oui, nous agissons tous ensemble dans le seul objectif d'offrir plus de chiens guides dès cette année. Merci de votre confiance, de votre participation active à notre œuvre commune et de chacune de vos attentions.

Pour tout renseignement sur un article de la revue, adressez-vous au secrétariat de la FFAC au 01 44 64 89 89.

Toute reproduction totale ou partielle d'un article ou d'une illustration doit être soumise à l'approbation préalable de la Direction de la Rédaction (même numéro que ci-dessus).

FFAC - Siège: 71, rue de Bagnolet - 75020 Paris - Tél.: 01 44 64 89 89 - Président: Paul CHARLES - Date de parution: Février 2017 - Directeur de la publication: Paul CHARLES • Maquette: GRAND M - 40 avenue du Petit Parc 94300 Vincennes • Imprimerie TOPGRAPHIC - ZI - Bd de la Romanerie - 49124 St-Barthélemy-d'Anjou - Tél.: 02 41 60 06 06 • Comité de rédaction: S. BOIRON - S. BOUTEMY - S. CASTILLO-A.S. CALLENS - S. COURMONT - V. FILLEUL-THOMAS - L. GARIGNON - D. GIRARD - S. GONAND - V. MARTINEAU - M. PASSERI - F. PEIXOTO - D. TOUQUET - G. UNTERSINGER - V. VALENTIN - A. VIOT. N° CPPAP: 1219H85774 - ISSN 0997-9700 - Tirage: 67 660 exemplaires.

# Les résultats de l'enquête OpinionWay

#### **Enjeux pour le mouvement Chien Guide**

fin de déterminer comment les Associations de chiens guides s'inscrivent dans les processus de prise en charge des personnes déficiences visuelles, la FFAC et l'ANMCGA\* ont mandaté l'institut *OpinionWay* pour réaliser une enquête. L'objectif était de mesurer les freins et potentiels de développement, ainsi que la pertinence de notre réponse auprès des personnes en situation de handicap visuel.

L'étude a été réalisée auprès d'un échantillon :

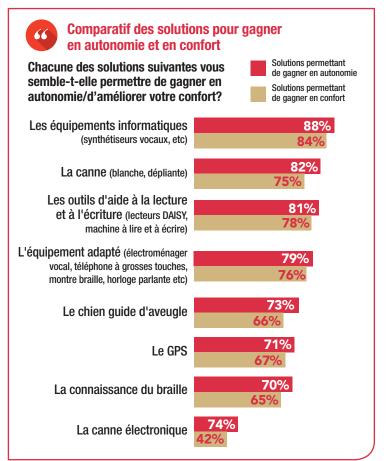
- → de 324 personnes déficientes visuelles sans chiens guides
- → de 301 maîtres chiens guides d'aveugles
- de 297 professionnels de santé, dont 71 médecins généralistes et 226 spécialistes.

\* ANMCGA : Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides d'Aveugles

## Les personnes déficientes visuelles sans chien

Pour ces personnes, le chien guide est perçu comme une aide réelle à l'autonomie. Sa gratuité est aujourd'hui une notion acquise et les frais d'entretien du chien ne paraissent pas être un frein à sa demande. Les principales difficultés résident dans la crainte d'une incompatibilité avec le chien, les délais d'attente pour l'obtention du chien guide et les refus d'accès dans les Établissements Recevant du Public (ERP).

Les Associations de chiens guides d'aveugles visent donc à rassurer les demandeurs et raccourcir les délais d'attente. Les refus d'accès du chien guide sont en baisse. Depuis un an, la FFAC a mis en place une communication positive pour renforcer la sensibilisation des ERP: livrets pédagogiques, films didactiques, diffusion du pictogramme. L'OBservatoire de l'Accessibilité des Chiens guides d'aveugles (OBAC) également créé par la FFAC continue à s'enrichir de nouvelles organisations professionnelles et poursuit ainsi le travail de sensibilisation.





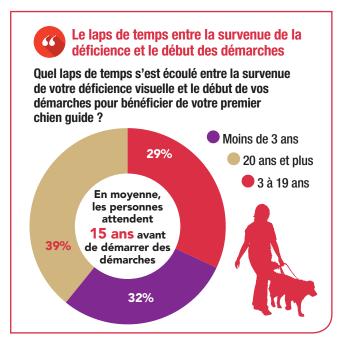


# **2** Les maîtres de chiens guides d'aveugles

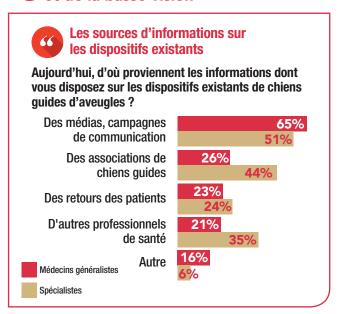
L'obtention d'un chien guide est le fruit d'une réflexion personnelle longue. Les maîtres de chiens guides ont une très bonne image de l'Association qui leur a remis leur chien et font part d'une expérience très positive.

Ils confirment le manque d'informations des professionnels de santé et de la basse vision pour les accompagner dans leur démarche. La demande peut être suscitée par des interlocuteurs multiples (autres personnes déficientes visuelles, associations de chiens guides, proches, autres associations).

Les associations de chiens guides doivent donc renforcer leurs partenariats, en particulier avec les autres associations de personnes déficientes visuelles. Les actions auprès du grand public comme la semaine du chien guide restent un vecteur de communication important pour améliorer l'image du chien guide et la diffusion d'information sur son obtention auprès d'un public handicapé visuel. À noter que le meilleur porte-parole du chien guide reste son maître!



## Les professionnels de santé et de la basse vision



Les professionnels de santé et de la basse vision sont favorables au chien guide d'aveugle et ont peu de préjugés sur un profil type à qui le conseiller. Cependant, ils auraient tendance à privilégier les personnes seules ou isolées.

D'une manière générale, ces professionnels sont peu informés des démarches permettant d'obtenir un chien guide, ce qui crée un sentiment d'illégitimité à en parler. Ce sentiment est ressenti par les patients eux-mêmes.

La communication vers les professionnels de santé et de la basse vision doit donc être développée, ce qui leur permettra de mieux connaître les modalités d'obtention d'un chien guide et leur donnera ainsi plus de légitimité à le conseiller (voir page 12).



Philippe ROCHEF

En conclusion, le chien guide dispose d'une très bonne image. Des freins sont à lever pour permettre à plus de personnes d'en bénéficier. ■



# Depuis Fadja, mon retour à la vie active, sociale et sportive

es premiers signes gênants de ma rétinite pigmentaire se sont manifestés petit à petit : je manquais le bord du trottoir, je bousculais les personnes que je croisais, je me cognais dans les réverbères...

En 2005, après un bilan, il m'a été proposé la canne blanche et une rééducation en locomotion, réalisée quand j'avais encore de bonnes facultés visuelles. En 2008, j'ai perdu le peu de vision utile qui me restait. Je me suis trouvée dans l'incapacité de me déplacer avec ma canne et plutôt que de refaire des séance de locomotion, j'ai arrêté de travailler et je me suis construit un petit cocon confortable dans lequel je recevais mes amis et d'où je ne suis pas sortie seule pendant 5 ans.

Ma dernière fille, alors âgée de 12 ans, m'a parlé des chiens guides et m'a convaincue. Après une année de rééducation en locomotion, l'école m'a proposée Fadja, une adorable chienne labrador noire avec un caractère bien trempé pour laquelle j'ai eu un coup de foudre immédiat.

Et là, je peux vous dire que la chenille est sortie de sa chrysalide! Quatre mois après la remise, je prenais mon poste d'assistante commerciale à UVVA, agence de voyage dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

► Elisabeth Lye et Fadja lors de la 20<sup>ème</sup> édition de La Parisienne

L'année suivante, en vacances sur la côte basque, j'ai décidé de prendre une leçon de surf ; Fadja est montée sur la planche également!

En 2015, j'ai fait partie des douze portraits réalisés par Joëlle DOLLÉ pour la campagne «Partout avec mon chien quide». Suite à ces photos, j'ai été contacté en septembre 2015 par La Horde, une troupe de théâtre contemporain, pour une pièce sur le handicap jouée par des personnes handicapées visuelles. Après 4 mois de répétitions intensives, nous avons joué deux représentations, avec deux chiens guides sur scène, les 2 et 3 février 2016.

Enfin en 2016, le 11 septembre, j'ai couru pour la 20<sup>ème</sup> édition de La Parisienne avec Fadja, qui a également eu droit à une médaille car c'était le premier chien quide à avoir participé à cette course!

Tout ceci n'aurait pas été possible sans l'École de Chiens Guides d'Ile de France, que je remercie. ■ >>>

# Des acteurs engagés pour l'accessibilité au sein de l'OBAC

a FFAC et l'ANMCGA ont créé l'OBAC, OBservatoire de l'Accessibilité des Chiens guides d'aveugles, officiellement mis en place le 12 mars 2015 à l'Assemblée Nationale.

Une de ses missions : constituer des groupes de travail avec les institutions pour travailler sur les cas de refus dans :

- → les magasins d'alimentation ;
- → les établissements de restauration ;
- → les taxis ;
- → les établissements d'hébergement (hôtels et gîtes) ;
- → les collectivités territoriales.

Deux partenaires témoignent...



## Animaux acceptés uniquement : Chiens guides d'aveugles ou d'assistance

Chiens guides d'aveugles ou d'assistance Animaux enfermés dans un sac ou un panier







#### La RATP pour l'accessibilité

Marie-Christine RAOULT, Responsable de la Mission Accessibilité du groupe RATP



La RATP s'attache depuis plusieurs années à mettre ses espaces en accessibilité, notamment pour les personnes déficientes sensorielles.

Le projet EQUISENS (Equipement et Aménagement des espaces pour les personnes déficientes sensorielles) permet de rendre conformes tous les escaliers fixes, de mettre des balises sonores activées par la télécommande universelle des feux pour aider les personnes à repérer les entrées de métro et RER et les équipements d'accueil et de vente.

Les nouvelles bornes d'appel présentes dans les espaces sont équipées d'une balise sonore et d'une boucle magnétique (pour les malentendants).

Pour le réseau Bus, un nouveau pictogramme, défini en partenariat avec la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité, la CFPSAA, la FFAC et Handi'Chiens, équipera bientôt les véhicules pour faciliter l'acceptation des chiens guides d'aveugles et d'assistance à bord.



# Fédération du Commerce et de la Distribution



Un guide de bonnes pratiques

Philippe MONTAGNE, Représentant de la Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution et Coordinateur Technique National de Carrefour proximité

La Fédération du Commerce et de la Distribution a réalisé un guide distribué à l'ensemble de ses adhérents sur l'accessibilité de ses magasins. Plutôt qu'un combat préférentiel, il s'agit d'une égalité d'attention pour l'ensemble de tous nos clients.

Le respect de toutes les différences doit être une obligation pour notre métier de commerçant et nous ne saurions concevoir une autre position. Les personnes accompagnées de chiens guides (y compris les personnes formatrices) sont donc complètement concernées par ces mesures.

L'information a été diffusée largement dans le cadre des mises aux normes Accessibilité et on peut penser que la cible a été atteinte. Néanmoins, devant l'importance du nombre de points d'attention de cette loi, il conviendra de refaire des rappels d'information régulièrement.





# À Toulouse, des aménagements concertés pour une meilleure accessibilité des piscines

I arrive que les municipalités contactent les Associations de chiens guides ou l'ANMCGA\* afin de prévoir ensemble et au mieux les aménagements nécessaires à l'accessibilité de leurs infrastructures. C'est le cas des mairies de Toulouse et de Balma qui ont contacté l'Association Chiens Guides d'Aveugles Grand Sud Ouest (ACGAGSO) pour aménager un espace d'accueil des chiens guides et de leurs maîtres dans leurs piscines.

## Magali Delmas, Directrice Technique de l'ACGAGSO nous explique :

Cors de la création de la piscine Alex JEANNY, la mairie de Toulouse a pris le soin de consulter plusieurs associations dont la nôtre, afin d'offrir aux personnes à mobilité réduite toulousaines une infrastructure aux normes en matière d'accessibilité.

Dans ce cadre, un lieu adapté et sécurisé à l'intérieur de la piscine a été attribué aux chiens guides d'aveugles, permettant ainsi aux maîtres de se rendre à la piscine avec leurs chiens guides et de se baigner sereinement. En effet, l'accès aux bassins des chiens est interdit pour des raisons d'hygiène.

La mairie de Balma (commune limitrophe de Toulouse) a effectué la même démarche concernant sa piscine municipale existante. Le personnel pensait au départ qu'un emplacement extérieur



partiellement abrité pourrait convenir pour attacher le chien. Sur les préconisations de l'Association des chiens guides d'aveugles, cette option a été écartée au profit d'une place à l'intérieur, dans le hall d'accueil, non loin de la caisse.

Grâce à ces aménagements, les maîtres de chiens guides peuvent donc profiter des équipements sportifs de la région toulousaine dans des conditions optimales pour eux-mêmes et leurs compagnons à guatre pattes. ■



\* ANMCGA : Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides d'Aveugles

Interview de Pascale COTON, Vice Présidente CESE

# Conseil économique social et environnemental

# Journée d'échanges au Conseil SOCIAL ET ENV Économique, Social et Environnemental

e Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) est la 3<sup>ème</sup> Assemblée en France après l'Assemblée Nationale et le Sénat. C'est une maison des citoyens ouverte à la société. Une de ses principales missions est le conseil dans l'élaboration des lois et les décisions relatives aux politiques publiques.

C'est donc tout naturellement que la FFAC a choisi d'y organiser une journée d'échanges sur l'inclusion sociale et citoyenne des personnes handicapées visuelles en septembre 2016.

Lors de cette rencontre, Pascale COTON, Vice-Présidente, a insisté sur l'importance de « mettre en avant les exemples vivants de réussites collectives ». La canicule de 2003 a montré nos carences en termes de fraternité, de lien social. Plus généralement, notre pays est en retard sur les projets de société qui devraient être une priorité : « à l'époque des grands centres commerciaux ouverts le dimanche, ne faut-il pas privilégier une fédération qui organise bénévolement un mieux vivre un peu plus doux des personnes en difficulté ? ».



Car conclut Pascale COTON : « il ne sert à rien de dénoncer, il faut tout faire pour que les choses avancent ».





Pascale COTON

#### Les aménagements au CESE

Le Conseil Économique, Social et Environnemental dispose pour l'accessibilité du public et des usagers d'installations techniques :

- neuf appareils élévateurs, dont quatre ascenseurs ;
- → une boucle pour les personnes malentendantes dans l'hémicycle au niveau des tribunes du public ;
- → des sanitaires pour personnes handicapées à chaque niveau ;
- → à l'occasion de plénières et/ou de colloques il est arrivé de mettre en place une plateforme pour accueillir une personne qui « traduisait » en langage des signes.

Suite à un diagnostic réalisé en 2015, il est prévu que l'ensemble de l'établissement soit rendu accessible, pour tous les publics, les conseillers et attachés et pour le personnel, prenant en compte toutes les formes de handicaps.



onvoquée à la Cour d'Assises bien que parfaitement innocente, voici l'expérience singulière vécue par Madeleine, une utilisatrice de chien guide. Retour sur un accès particulier à la citoyenneté...

# Comment est-on nommé juré pour la Cour d'Assises ? Peut-on refuser ? Votre cécité aurait-elle pu être une cause de dispense ?

Madeleine: Un jour, j'ai eu la surprise de découvrir dans mon courrier que j'étais convoquée en tant que jurée pour une période d'un mois à la Cour d'Assises...Les jurés sont tirés au sort sur les listes électorales. Il peut y avoir une dispense pour motif grave (problème de santé), mais on ne peut refuser son concours sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 3750 €. Après le tirage au sort, un juré peut aussi être récusé.

En ce qui me concerne, le Président de la Cour d'Assises qui reçoit les jurés m'a demandé si je pouvais écrire en noir\* pour les votes à bulletin secret et comme c'est le cas, il n'a relevé aucune incompatibilité.

#### Comment avez-vous fait pour accéder aux pièces des dossiers, percevoir les attitudes des témoins et accusés, synthétiser vos réflexions, vous déplacer au tribunal ?

Madeleine: Au début de chaque affaire, le greffier donne un compte-rendu minutieux des détails de l'enquête. Le commissaire de police apporte aussi son témoignage.

Pendant la séance, il est interdit de manifester quoi que ce soit, de parler ou de faire du bruit. J'ai pris des notes avec ma plaquette en Braille et posé les questions nécessaires en salle de délibération. Le Président y récapitulait ce qui s'était passé en séance et les autres jurés m'ont décrit les détails physiques que je ne pouvais voir.

\*Écrire en noir : écrire au stylo, en noir sur fond blanc, par opposition à l'écriture Braille. À la fin du deuxième jour d'audience, je me suis aperçue que cette atmosphère ne convenait pas du tout à mon chien guide, très sensible. Il supportait mal ces éclats de voix et ces attitudes inhabituelles. Donc, j'ai dû me rendre à l'évidence et le faire garder pendant cette période. Ce sont les autres jurés qui m'ont guidée dans le palais et je suis venue véhiculée par des amis ou en taxi.

## Qu'est-ce qui vous a le plus surprise dans cette expérience ? Qu'en avez-vous retiré ?

Madeleine: La Cour d'Assises traite des affaires criminelles, parfois extrêmement violentes. Même si l'on croit connaître ce type d'expérience à travers le cinéma ou la télévision, la réalité est tout autre. On a l'impression de vivre entre parenthèse pendant ces longues semaines au cours desquelles l'on découvre un monde que, personnellement je n'imaginais pas comme cela. Il faut démêler le vrai du faux, l'ambiance est très lourde, on voit des vies gâchées. Je ne m'attendais pas non plus au formalisme du déroulement et de l'organisation.

Je pense toutefois que participer au jury est un devoir de citoyen, une expérience, même si elle est éprouvante. ■



Valentine VALENTIN, Chargée de communication de l'Association de Lyon et du Centre-Est

# L'accessibilité? Une démarche active de Laurence, socio-esthéticienne dans l'Ain

aurence est socio-esthéticienne à Pizay dans l'Ain. Son métier ? Dispenser des soins esthétiques, apporter du bien-être, du lâcher-prise auprès d'un public de personnes handicapées ou fragilisées dans leur intégrité. Laurence intervient dans son salon et en établissement spécialisé.



Laurence, Socioesthéticienne

( J'ai rencontré l'Association de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon lors d'un repas dans le noir. Je travaille au quotidien avec des personnes handicapées, dont des personnes déficientes visuelles. Je souhaitais aller plus loin dans la sensibilisation, adapter mon lieu de travail et ma démarche professionnelle. »

Quelle communication corporelle ? Quelle forme de langage ? Comment décrire et verbaliser les objets de la vie quotidienne ? Christelle, maîtresse d'lloa, son chien guide, et cliente dans son salon lui avait donné les premiers conseils d'aménagement des espaces et transmis les recommandations de base : ne jamais laisser une porte entre-ouverte, ne pas déplacer le mobilier...

√ J'ai souhaité apporter de la cohérence à ma démarche et être en phase avec le public que je reçois. Marie, instructrice de locomotion à l'association de Lyon est donc venue, à ma demande. Elle m'a transmis les bases de la technique de guide, les codes de communication verbale et corporelle lorsque j'accueille et raccompagne une personne non-voyante.



Marie m'a également expliqué l'importance de la verbalisation et la description des soins, des lieux aussi. L'enjeu est fondamental pour mon métier car le relationnel et le lien social avec les gens sont les fondements de ma philosophie de travail.

Aujourd'hui je reçois des personnes handicapées visuelles et des maîtres de chiens guides. Je peux les accueillir dans de bonnes conditions et leur garantir le meilleur accompagnement possible.

#### Interview de Brigitte THORIN, Déléguée ministérielle à l'Accessibilité

# Promouvoir l'accessibilité pour mieux vivre ensemble



Brigitte THORIN, Déléguée ministérielle à l'Accessibilité

Vous venez de prendre vos fonctions à la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité. Pouvez-vous vous présenter ainsi que les axes et missions prioritaires de la Délégation ?

J'ai choisi cette fonction après une carrière riche en expériences techniques dans un premier temps, et au

service des ressources humaines dans un deuxième temps. C'est dans ce dernier cadre que j'ai abordé le monde du handicap par l'insertion des travailleurs en situation de handicap puisque j'étais responsable de la politique de prévention. Je me réjouis aujourd'hui de participer à l'aventure qui consiste à jeter les bases d'une société plus inclusive.

Nous avons travaillé avec la Délégation Ministérielle à une meilleure accessibilité : quel est votre regard sur cette collaboration ? Comment renforcer notre partenariat dans le futur ?

Le cadre de l'accessibilité est parfois ressenti comme complexe et contraignant. Nous avons encore beaucoup à faire en matière de simplification, notamment pour les gestionnaires des petits ERP, nos commerçants et professions libérales de proximité.

Enfin, ma mission consiste à promouvoir l'accessibilité, c'est-à-dire ouvrir des portes et construire des ponts permettant de décloisonner, de mettre en synergie toutes les ressources nécessaires à la mise en accessibilité. C'est impératif pour que l'accessibilité s'inscrive pour chacun comme une évidence.

D'une certaine manière, c'est aussi votre mission. Par la formation de chiens guides, vous garantissez l'accessibilité de la Cité aux personnes handicapées visuelles pour qui ces chiens font office d'yeux. Elles deviennent autonomes dans leurs déplacements au quotidien.

C'est une grande chaîne de solidarité qui permet le «vivre ensemble».

Quelles sont vos impressions à l'issue de votre première visite d'une École de Chiens Guides, à Coubert, à l'occasion des journées portes ouvertes ?

J'ai pu découvrir, lors de ma visite à Coubert, l'important travail des formateurs mais aussi des bénévoles qui accueillent les chiens durant leurs premiers mois et tout au long de leur formation avant qu'ils soient remis à une personne aveugle ou malvoyante. C'est une grande chaîne de solidarité qui permet le «vivre ensemble». Ce compagnon est aussi un vecteur social favorisant le contact entre les personnes aveugles et les personnes valides

souvent plus timides face à une canne blanche. Ce sont toutes ces synergies qui nous permettent de construire un monde meilleur et plus inclusif.





Stéphanie GONAND, Directrice Adjointe de la FFAC

# Des outils au service des professionnels de santé

lus de 6000 professionnels des secteurs médical et paramédical auront la possibilité d'obtenir un kit de communication distribué dans 2200 services et salles d'attente : affiche, présentoir et dépliants, ainsi qu'un courrier spécifique avec un dépliant à destination des ophtalmologistes, orthoptistes, ergothérapeutes, opticiens, spécialistes de rééducation fonctionnelle...

Toute cette campagne a pour objectif de mieux faire connaître l'utilité du chien guide. ■



Vous souhaitez en savoir plus

sur le chien quide ?





# L'Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides d'Aveugles (ANMCGA)



Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides d'Aveugles est une association régie par la loi de 1901. Reconnue œuvre de bienfaisance, elle est créée en 1979 par des maîtres de chiens guides pour les maîtres de chiens guides.

Ses objectifs: promouvoir le chien guide, agir pour l'accessibilité des chiens guides en tout lieu, faire évoluer la législation et contribuer par des conseils au bon fonctionnement des équipes maître/chien guide.

#### Des avancées majeures

Sous le mot d'ordre « *Partout avec mon chien guide!* », avec le soutien des Écoles membres de la *FFAC*, l'*ANMCGA* est depuis sa création le moteur des avancées législatives majeures pour la reconnaissance du chien guide.

**1987 :** instauration du libre accès du chien guide accompagnant son maître dans tous les lieux publics ou ouverts au public ;

1993 : renforcement des sanctions en cas de refus ; les contrevenants à la libre circulation des personnes déficientes visuelles accompagnées de leur chien guide dans tous les lieux ouverts au public sont punis d'une amende ;

2005 : reconnaissance de l'aide animalière apportée dans la compensation du handicap, notamment au travers du chien guide. Celui-ci est dispensé du port de la muselière et sa présence ne peut entraîner de facturation supplémentaire.



2012: lancement de la campagne « Partout avec mon Chien Guide » et récolte de 40 000 signatures pour une pétition visant à accorder un statut spécifique au chien guide;

**2014 :** renforcement du libre accès du chien guide éduqué ou en éducation dans tous les lieux ouverts au public.



#### Des outils spécifiques

Afin d'aider au mieux les maîtres de chiens guides, l'association crée et distribue divers outils devenus incontournables :

Le gilet de détente : porté sur le dos du chien, il permet de l'identifier comme étant un chien guide lors de ses séances de détente.

Le manchon « Ne me distrayez pas, je suis en service » : placé sur le harnais, il informe le public de l'importance de laisser le chien guider son maître en toute tranquillité et sécurité.



Manchon

Le pictogramme « Chiens guides d'aveugles ou d'assistance uniquement » : en collaboration avec les acteurs du mouvement chien guide et la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité, ce pictogramme officiel a été créé et distribué auprès de professionnels de l'accueil du public pour renforcer la reconnaissance du libre accès des chiens guides.

#### Que faire en cas de refus d'accès?

L'ANMCGA s'engage à apporter son soutien aux maîtres de chiens guides rencontrant un refus ou une difficulté d'accès à un lieu ouvert au public.





Stéphane BOUTEMY, Chargé de communication de l'ANMCGA

Si vous êtes maître de chien guide et que l'accès à un lieu ouvert au public vous est interdit ou vous est difficile:

La première réaction doit être de présenter la carte portant les références législatives pour informer la personne qu'elle commet une erreur.

> Très souvent les choses en resteront là et vous pourrez accéder ensuite sans difficulté, si ce n'est le temps perdu et le sentiment un peu pénible d'avoir eu à justifier de vos droits.

> Si malgré tout, le refus persiste, quelques réflexes simples sont nécessaires.

Chien guide portant le gilet de détente

Notez avec le plus de précision possible les éléments suivants :

- date, heure et lieu précis ;
- → coordonnées des éventuels témoins ;
- → circonstances détaillées ;
- → s'il s'agit d'un taxi, la plaque d'immatriculation ou s'il s'agit d'un bus, le numéro de bus.

Le problème sera alors traité par l'équipe accessibilité de l'association, composée de maîtres de chiens guides compétents en la matière. Un membre de cette équipe vous recontactera rapidement, discutera avec vous des démarches à suivre et les appliquera.

C'est à nous tous, maîtres de chiens guides, personnes voyantes, professionnels, institutionnels, d'œuvrer au jour le jour pour l'accessibilité des chiens guides par la pédagogie et l'écoute mutuelle.



Fédération O

71 rue de Bagnolet - 75020 PARIS • Tél : 01 44 64 89 89

- www.chiensguides.fr
- E-mail: federation@chiensquides.fr

C.C.P. La source 33.706.50 R - Association sans but lucratif - Loi 1901 - Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 26.08.81



#### Chiens Guides d'Aveugles Centres Paul Corteville

• École Nord de France

295 Rue de Lille - BP 60088 59435 RONCQ CEDEX

Tél.: 03 20 68 59 62 - Fax: 03 20 68 59 63

• École de Normandie

Ferme du Pin

27310 HONGUEMARE-GUENOUVILLE

Tél.: 02 32 20 74 00 www.chien-guide.org

E-mail: corteville@chien-guide.org



#### Les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse

• Siège social : Espace Fred Farrugia

15 rue Michelet - 06100 NICE

Centre d'éducation Pierre Aicard : Route de la Revère - 06360 EZE

• Centre d'éducation de Lançon-Provence\* :

Quartier de la Coulade - 14 chemin du Devenset 13680 LANCON-PROVENCE

Tél.: 04 92 07 18 18 - Fax: 04 93 98 30 01

www.chiensguides.org

E-mail: nice@chiensguides.fr



## Association les Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest

• École d'Angers

1 rue des Brunelleries - Bouchemaine 49913 ANGERS Cedex 9

Tél.: 02 41 68 59 23

• École de Bretagne

Kermisere - ZA de Keriaquel 56620 PONT-SCORFF

Tél.: 02 97 32 40 31 - Fax: 02 97 32 40 73

www.chiens-guides-ouest.org

E-mail: info@chiens-guides-ouest.org

\* En cours de construction.



## Les Chiens Guides d'Aveugles du Centre-Ouest

Centre d'éducation - Grand Limousin

105 rue du Cavou - Landouge 87100 LIMOGES

Tél.: 05 55 01 42 28

• Centre d'éducation - Auvergne

Rue Montsablé - 63190 LEZOUX

Tél.: 04 73 62 65 76

www.limoges.chiensguides.fr E-mail: limoges@chiensguides.fr



## École de Chiens Guides pour Aveugles et MalVoyants de Paris

105 avenue de Saint-Maurice 75012 PARIS

Tél.: 01 43 65 64 67

• Centre d'élevage et d'éducation Jacques Bouniol

Rue Antoine de Saint-Exupéry - 78530 BUC

Tél.: 01 39 66 84 44

www.chiensguidesparis.fr E-mail : contact@parischiensguides.fr



### Les Chiens Guides d'Aveugles d'Ile de France

Lieu-dit Le Poteau - RD 319 77170 COUBERT

Tél.: 01 64 06 73 82 - Fax: 01 64 06 67 42

www.chiens-guides-idf.fr E-mail: info@chiens-guides-idf.fr



#### Association de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre Est

162 avenue Edouard Herriot 01600 MISERIEUX

Tél.: 04 74 00 60 11 - Fax: 04 74 00 60 13

www.lyon-chiensguides.fr E-mail : lyon@chiensguides.fr



#### Chiens Guides d'Aveugles Grand Sud Ouest

44 rue Louis Plana - Les Argoulets 31500 TOULOUSE

Tél.: 05 61 80 68 01

www.toulouse.chiensguides.fr E-mail:toulouse@chiensguides.fr



#### Chiens Guides de l'Est

École de Woippy

10, avenue de Thionville - Parc des Varimonts 57140 WOIPPY

Tél.: 03 87 33 14 36 - Fax: 03 87 33 14 03

• École de Cernay

20, fg de Colmar - BP 40161 68702 CERNAY CEDEX

Tél.: 03 89 39 81 32 - Fax: 03 89 75 79 49

www.chiens-guides-est.org

E-mail : contact@chiens-quides-est.org



#### Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides d'Aveugles

17 rue Vitruve 75020 PARIS Tél.: 01 43 71 71 07

www.anmcga.chiensguides.fr E-mail: anmcga@chiensguides.fr



#### Centre d'Étude, de Sélection et d'Élevage de Chiens guides pour Aveugles et autres Handicapés ou CESECAH

Siège: 71 rue de Bagnolet - 75020 PARIS Tél.: 01 44 64 89 89 - Fax: 01 44 64 89 80 Centre: Montsablé - 63190 LEZOUX Tél.: 04 73 73 91 71 - Fax: 04 73 73 91 73 www.cesecah.chiensquides.fr

www.cesecah.chiensguides.fr E-mail : cesecah@chiensguides.fr

FONDATION Une nouvelle École est actuellement en cours d'affiliation, la Fondation Frédéric

Gaillanne - Mira Europe, 150 chemin de la Tour de Sabran, Velorgues, 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Tél.: 04 90 85 11 05 - www.fondationfredericgaillanne.org

La FFAC et les Associ

La FFAC et les Associations fédérées ne font ni démarchage téléphonique ni vente à domicile (calendriers, cartes de parrainage, dons, etc.).

L'UNADEV ne fait pas partie de la FFAC.



Mes coordonnées :



												_
	7											
Of N	<i>ו</i> כיע	LES	Сни	ENS	Gui	DES	S D	'A	VE	U	GL.	ES
W.		Fédération F	rancaise d	es Associ	ations de	Chiens	auide	s d'a	veuale	F.	F.A	.C.

# **Bon de Soutien**

(À retourner à : FFAC, 71 rue de Bagnolet 75020 Paris)

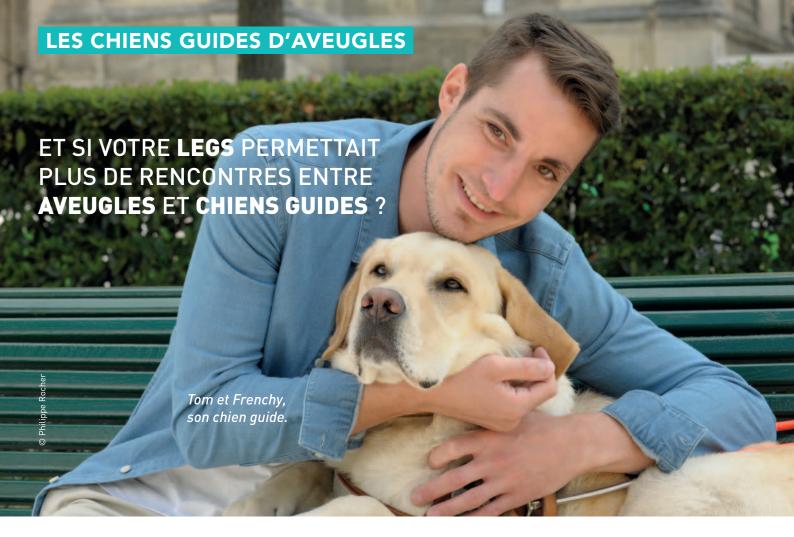
Nom: ...... Prénom: .....

OUI, pour élever, éduquer et offrir plus de chiens guides aux personnes déficientes visuelles, je fais un don de :

o idio dii do	40 1				
<b>□</b> 25 €	<b>□</b> 50 €	100 €	□200€		
☐ À ma convenance :€					
euillez trouver ci-joint mon versement par chèque à l'ordre de la <b>FFA</b>					

☐ A ma convenance : €	Adresse:
euillez trouver ci-joint mon versement par chèque à l'ordre de la <b>FFAC</b> .	741000
e recevrai le <b>reçu fiscal</b> qui me permet de réduire mes impôts des <b>deux</b> iers du montant de ce don et permet à la <i>FFAC</i> d'agir trois fois plus.	Code postal : LI LI Ville :
3	

YDSM



Tous ensemble et dans toute la France, les Écoles de chiens guides d'aveugles et notre Fédération mettent tout en œuvre pour éduquer des chiens guides et les remettre gratuitement à des personnes aveugles ou malvoyantes.

En transmettant vos biens à l'une de nos Associations, vous participez concrètement à ces rencontres qui redonnent mobilité et autonomie aux personnes handicapées visuelles dans leur vie quotidienne.

Toutes nos Associations sont exonérées de droits de succession et utilisent donc l'intégralité de votre legs pour leurs missions.

Pour obtenir des renseignements sur le legs, demandez en toute confidentialité notre brochure gratuite avec le coupon ci-dessous ou contactez Kristel COHEN au 01 44 64 89 84 ou par mail à k.cohen@chiensguides.fr. www.chiensguides.fr



#### DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE ET CONFIDENTIELLE – **LEGS** – **ASSURANCE VIE**



Oui, je souhaite recevoir la brochure d'information sur les legs et les assurance	s-vie
et je retourne ce coupon à : FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE C	
GUIDES D'AVEUGLÉS - 71 rue de Bagnolet - 75020 PA	

□Mlle	□Mme	М
Nom :		Prénom :
Adresse	:	
Code pos	stal :	

